

Sous-groupe Social : Indicateurs des ODD non discutés

ODD	Cible	N°	Libellé de l'indicateur ONU	Classification internationale	Proposition à discuter en GT	Catégorie de l'indicateur proposé	Libellé de l'indicateur proposé	Commentaires	Décision
16	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	16.3.2	Proportion de la population carcérale en instance de jugement	Tier 1	Retenu	Indicateur onusien	Diffusé TDB Insee : Proportion des personnes prévenues parmi les détenus	Ne pourrait-il y avoir 2 indicateurs à présenter pour illustrer l'objectif : proportion de la population incarcérée et proportion en préventive ? L'indicateur proposé inclut à la fois les établissements pour peine et les maisons d'arrêt. Il concerne à la fois le fonctionnement de la justice pénale et celui de l'administration pénitentiaire.	
16	16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	16.1.1	Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100000 habitants, par sexe et âge	Tier 1	A discuter	Indicateur onusien	Diffusé TDB Insee : Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort), en cumul annuel		
16	16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	16.1.3	Proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	Tier 2	A discuter	Alternatif	Diffusé TDB Insee : Part de la population de 18 à 75 ans victimes de violences physiques et/ou sexuelles		
16	16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	16.1.4	Nombre de personnes considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence, en proportion de la population totale	Tier 2	A discuter	Alternatif	Diffusé TDB Insee : Proportion de personnes ne déclarant pas qu'il leur arrive de renoncer à sortir seules pour des raisons de sécurité		
16	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	16.3.1	Proportion des personnes victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	Tier 2	A discuter	Alternatif	Diffusé TDB Insee : Proportion de personnes s'étant déclarées victimes de violences physiques et/ou sexuelles (violences physiques hors ménage, violences sexuelles hors ménage et violences physiques ou sexuelles dans le ménage) et en dehors des situations de viol sur un an, auprès des forces de sécurité	Outre les désagréments classiques (par genre...) une désagrégation par grands types de violences et par type de perpéteur (dans une relation avec des représentants d'institutions, dans le cadre familial et amical, dans un autre cadre) serait pertinente pour la France.	
16	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.2	Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante	Tier 3	A discuter	Alternatif	Confiance dans les institutions (hôpitaux, police, grandes entreprises publiques, UE, partis politiques, médias, banques, syndicats, ...)	Si un indicateur reflétant cette approche était retenu pour la France, il pourrait être pertinent de le mesurer pour des situations précises choisies plutôt que de s'intéresser à "la dernière expérience".	
16	16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	16.a.1	Existence d'institutions nationales des droits de l'homme indépendantes, conformément aux Principes de Paris	Tier 1	A discuter	Indicateur onusien		Un indicateur d'output, comme le nombre d'avis et le suivi d'effets, pourrait être proposé	
16	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice				Complémentaire	Complémentaire	ATD : Proportion de personnes victimes de violences ou discriminations n'ayant pas été en justice pour raisons financières	Cet indicateur n'est pas disponible ; il relèverait, le cas échéant, de l'enquête CVS.	
16	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice				Complémentaire	Complémentaire	CFDT : Coût et durée d'une procédure judiciaire	Il existe beaucoup de données concernant les délais des procédures judiciaires. La difficulté de l'exercice tient dans le choix de telle ou telle durée : un indicateur global de type LOLF est trop pauvre pour être retenu. Il faut nécessairement sélectionner 2 ou 3 types d'affaires, telles qu'un divorce contentieux, un licenciement, le recouvrement d'un impayé inférieur à 10.000€, voire une affaire administrative, dont la nature serait à préciser. S'agissant de la pertinence de cet indicateur, il faut souligner de grandes disparités locales, selon l'encombrement des juridictions (durée du simple au triple devant les conseils de prud'homme). Une durée médiane serait naturellement plus adaptée qu'une durée moyenne ; on peut aussi penser à un délai cadre un peu plus informatif (par ex, 50% des affaires traitées en 6 mois, 25% en 1 an et 25% en deux ans). Enfin, les praticiens s'accordent à dire que le premier délai qui importe pour le justiciable, c'est la première convocation en justice. Ce délai-là semble, en effet, particulièrement pertinent en matière d'accès à la justice. Mais il est aussi très contrasté d'un tribunal à l'autre. Ce type de délai n'a pas encore fait l'objet de travaux du service statistique du Ministère de la Justice.	
16	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances				Complémentaire	Complémentaire	ATD : Proportion de la population présente sur le territoire n'ayant pas d'adresse reconnue administrativement		
16					Complémentaire	Complémentaire	Secours catholique : Surpopulation carcérale en maison d'arrêt	L'indicateur de surpopulation ne concerne qu'une partie de l'administration pénitentiaire (ni les centres de détention ni les maisons centrales, pas davantage le milieu ouvert qui concerne près de 170 000 personnes). La part des prévenus dans la population pénale reste donc plus riche d'informations.	
16	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.2.3	Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans	Tier 2	Non retenu conservé	Indicateur onusien			
16	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	16.5.1	Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	Tier 2	Non retenu conservé	Indicateur onusien		Cet indicateur est en expérimentation avec un module consacré à la corruption dans l'enquête CVS	
16	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	16.5.2	Proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	Tier 2	Non retenu conservé	Indicateur onusien			
16	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population	Tier 3	Non retenu conservé	Indicateur onusien			
16	16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	16.b.1	Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	Tier 3	Non retenu conservé	Indicateur onusien			
16	16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	16.1.2	Nombre de décès liés à des conflits pour 100000 habitants par sexe, âge et cause	Tier 3	Non retenu	Sans objet			

16	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.2.1	Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi des châtimets corporels ou des agressions psychologiques infligés par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent	Tier 2	Non retenu	Sans objet		
16	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.2.2	Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation	Tier 2	Non retenu	Sans objet		
16	16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	16.4.2	Proportion des armes saisies, trouvées ou rendues volontairement dont la provenance ou l'utilisation illicite a été retracée ou établie par des autorités compétentes, conformément aux instruments internationaux	Tier 3	Non retenu	Sans objet		
16	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.1	Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire)	Tier 1	Non retenu	Sans objet		
16	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	16.7.1	Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale	Tier 3	Non retenu	Sans objet		
16	16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial	16.8.1	Proportion des pays en développement qui sont membres d'organisations internationales et y disposent du droit de vote	Tier 1	Non retenu	Sans objet		
16	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	16.9.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge	Tier 1	Non retenu	Sans objet		
16	16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	16.10.1	Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents	Tier 3	Non retenu	Sans objet		
16	16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	16.10.2	Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des dispositions constitutionnelles, réglementaires et politiques pour garantir l'accès public à l'information	Tier 2	Non retenu	Sans objet		
5	5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	5.2.1	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	Tier 2	A discuter	Alternatif	Diffusé TDB Insee : Proportion de femmes victimes de violences au sein du ménage	
5	5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	5.2.2	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits	Tier 2	A discuter	Alternatif	Diffusé TDB Insee : Proportion de femmes victimes de violences sexuelles en dehors du ménage	
5	5.4 Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national	5.4.1	Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence	Tier 2	A discuter	Indicateur onusien	Diffusé TDB Insee : Temps domestique au cours d'une journée moyenne	
5	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	5.5.1	Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales	Tier 1(a) / Tier 3(b)	A discuter	Indicateur onusien	Diffusé TDB Insee : Participation des femmes à la vie politique	
5	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	5.5.2	Proportion de femmes occupant des postes de direction	Tier 1	A discuter	Alternatif	Diffusé TDB Insee : Proportion des femmes cadres dirigeants (dans la fonction publique et le privé)	
5					Complémentaire	Complémentaire	Secours catholique : Taux d'activité et de temps partiel	
5					Complémentaire	Complémentaire	Insee : différence de salaire à poste égal	
5	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable				Complémentaire	Complémentaire	DEPP : Proportion de filles en terminale en sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	Indicateur sur l'égalité des sexes qui est un problème majeur en matière d'orientation et d'accès aux filières d'éducation. Le choix de la filière est-il vraiment représentatif du problème d'accès des filles à certains cursus ? Plutôt un indicateur synthétique d'accès à la terminale S (mais quasi égalité H-F) ? Aux filières scientifiques ? Peut-on assurer sa pérennité (évolution des filières prévue) ?
5	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable				Complémentaire	Complémentaire	DEPP : Proportion de filles en terminale professionnelle des spécialités de production	Indicateur sur l'égalité des sexes qui est un problème majeur en matière d'orientation et d'accès aux filières d'éducation. Le choix de la filière est-il vraiment représentatif du problème d'accès des filles à certains cursus ? Plutôt un indicateur synthétique d'accès à la terminale S (mais quasi égalité H-F) ? Aux filières scientifiques ? Peut-on assurer sa pérennité (évolution des filières prévue) ?
5	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable				Complémentaire	Complémentaire	Insee : Part des femmes dans les disciplines scientifiques à l'université, par grandes filières	En lien avec une des 10 mesures phares du comité interministériel aux droits des femmes (8 mars 2018) : 40 % de filles dans les filières scientifiques du supérieur d'ici 2020.
5	5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	5.1.1	Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	Tier 3	Non retenu	Sans objet		
5	5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine	5.3.1	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	Tier 2	Non retenu	Sans objet		
5	5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine	5.3.2	Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge	Tier 2	Non retenu	Sans objet		

5	5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi	5.6.1	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative	Tier 2	Non retenu	Sans objet		
5	5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi	5.6.2	Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes et aux hommes de 15 ou plus un accès équitable et sans restriction aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine	Tier 3	Non retenu	Sans objet		
5	5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes	5.b.1	Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe	Tier 1	Non retenu	Sans objet		
5	5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent	5.c.1	Proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes	Tier 3	Non retenu	Sans objet		

Sous-groupe Social : Indicateurs à discuter

ODD	Cible	N° Indicateur ONU	Libellé de l'indicateur proposé	Catégorie de l'indicateur	Statut provisoire	Classification internationale	Commentaires	Décision
1	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1.3.1	Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 2		
1	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance		Indicateur d'inégalité du patrimoine	Complémentaire	Retenu si disponible		Insee : sur ce thème, l'indicateur synthétique utilisé est l'indice de Gini, calculé à partir des résultats de l'enquête Patrimoine, enquête réalisée par l'Insee tous les 3 ans depuis 2014.	
1			Taux d'effort net moyen en logement	Complémentaire	A discuter		Insee : une série de données pourra être fournie sur cet indicateur mais le choix de la source des données est en cours.	
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	2.1.2	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 1		
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante		Absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines	Alternatif	A discuter		Indicateur alternatif à l'indicateur 2.1.2 « Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire »	
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante		Nombre de personnes en insécurité alimentaire	Alternatif	A discuter		Indicateur alternatif à l'indicateur 2.1.2 « Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire »	
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante		Nombre de personnes faisant appel à l'aide alimentaire	Alternatif	A discuter		Indicateur alternatif à l'indicateur 2.1.2 « Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire »	
4	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	4.4.1	Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétence	Indicateur onusien	Retenu si disponible	Tier 2	Insee : L'enquête TIC auprès des ménages mesure régulièrement les compétences des individus en lien avec les technologies de l'information et de la communication mais la continuité des résultats n'est pas garanti en raison du changement possible de formulation des questions et la question sur les compétences n'est pas incluse dans l'enquête de 2018.	
4	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat		Nombre d'universités françaises dans le top 100 du classement de Shanghai et score moyen obtenu par ces universités	Complémentaire	A discuter		Aucun autre indicateur proposé ne traite de l'enseignement supérieur alors que la majorité des rapports internationaux sur les ODD intègre des indicateurs sur ce thème	
4	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat		Nombre d'universités françaises dans le classement du Times Higher Education's World University Rankings (1000 meilleures universités au monde) et score moyen obtenu par ces universités	Complémentaire	A discuter		Aucun autre indicateur proposé ne traite de l'enseignement supérieur alors que la majorité des rapports internationaux sur les ODD intègre des indicateurs sur ce thème	
4	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat		Diplômés de l'enseignement supérieur en sciences, math., informat., ingén., indus. de transformation, production - pour 1000 habitants âgés de 20-29 ans	Complémentaire	A discuter		Aucun autre indicateur proposé ne traite de l'enseignement supérieur alors que la majorité des rapports internationaux sur les ODD intègre des indicateurs sur ce thème	
4			Taux d'étudiants boursiers post-bac	Complémentaire	A discuter			
4	4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter		Personnes de 18 à 65 ans résidant en France éprouvant des difficultés / des difficultés graves ou fortes dans les domaines fondamentaux de l'écrit	Alternatif	Retenu si disponible		L'indicateur proposé est un alternatif à l'indicateur Onusien 4.6.1 « Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe. », dont la source est l'enquête PIAAC (collecte en 2012, prochaine en 2020) Insee : Le module sur l'illettrisme d'IVQ devrait être collecté en même temps que la prochaine enquête AES en 2022 (la collecte suivante ne serait au mieux qu'en 2028). Ne faut-il pas privilégier l'indicateur issu de l'évaluation en lecture des jeunes de 16 à 25 ans, réalisée par la DEPP dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté ?	
10	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière	10.3.1	Proportion de la population ayant signalé avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3		
10	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière		Proportion de la population ayant signalé avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit national et international des droits de l'homme, par motif	Alternatif	A discuter		Indicateur alternatif au 10.3.1 « Proportion de la population ayant signalé avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme »	
10			Nombre de personnes étrangères en attente de statut	Complémentaire	Retenu si disponible			
11	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis		Indicateur sur les logements précaires (les taudis et les abris de fortune) et les sans-abris	Alternatif	Retenu si disponible		Indicateur alternatif au 11.1.1 « Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats »	
3	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être		Auto-évaluation de l'état de santé	Complémentaire	Retenu si disponible		Drees : l'état de santé perçu est un indicateur Eurostat (Enquête SRCV-SILC). Production annuelle, nombreuses désagrégrations possibles (sexe, âge, niveau d'éducation, quintile de revenu, urbanisation, niveau d'éducation) ; présentée souvent en 3 classes avec regroupement très bon- bon, moyen, mauvais –très mauvais)	

3	3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	3.5.1	Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, services de désintoxication et de postcure) pour les troubles liés à la toxicomanie	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3	
3	3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool		Prévalence, normalisée selon l'âge, de consommation épisodique importante chez les adolescents et les adultes	Complémentaire	A discuter		Drees : trois sources possibles pour cet indicateur mais privilégier l'enquête santé européenne (EHIS). Pour tenir compte de l'espacement entre deux enquêtes santé la décision a été prise d'incorporer un module additionnel santé périodique à l'enquête SILC selon un rythme sexennal en alternance avec les enquêtes santé qui seront à l'avenir produites au même rythme (EHIS 2019 est la dernière enquête au rythme quinquennal). Les données santé par enquêtes seront donc quand le système sera opérationnel actualisées tous les trois ans.
3	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	3.7.2	Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1000 adolescentes du même groupe d'âge	Indicateur onusien	A discuter	Tier 2	
3	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1	Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3	
3	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	3.9.1	Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 1	
3	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol		Taux de mortalité attribuable à la pollution atmosphérique externe	Alternatif	A discuter		Indicateur alternatif au 3.9.1 « Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant »
3	3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	3.b.1	Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3	
3	3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	3.c.1	Densité des professionnels de santé	Indicateur onusien	Retenu si disponible	Tier 1	

Sous-groupe Social : Tableau de bord provisoire des indicateurs retenus

ODD 4	Indicateur	Cible ONU associée	Commentaires	Ventilation	Unité	Années						Champ – Note de lecture	Source	Pour en savoir plus sur l'indicateur national	
						2010	2011	2012	2013	2014	2015				2016
Objectif 1 : Éradication de la pauvreté	Taux de pauvreté (seuil à 60 % du niveau de vie médian)	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	<p>Indicateur onusien</p> <p>Indicateur incontournable : robuste, suivi, comparable au niveau européen ; difficile néanmoins de définir une cible, car indicateur relatif. Sera à désagréger selon différents critères, dont personnes en emploi</p> <p>Désagrégation possible : par sexe, âge, CSP (détaillée, agrégée), type de ménage, taille de ménage, diplôme, activité, statut d'occupation du logement, etc.</p>	<p>Ensemble</p> <p>Selon le sexe</p> <p>Femmes</p> <p>Hommes</p> <p>Moins de 18 ans</p> <p>18 à 59 ans</p> <p>18 à 29 ans</p> <p>30 à 39 ans</p> <p>40 à 49 ans</p> <p>50 à 59 ans</p> <p>60 ans ou plus</p> <p>60 à 69 ans</p> <p>70 ans ou plus</p>	%	14,0	14,3	14,3	14,0	14,1	14,2	France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. L'enquête a été rénovée en 2012 ce qui entraîne une rupture de série en 2012.	Insee – DGFIP – Cnaf – Cnav – CCMSA, Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux	Insee.fr : Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2015 Insee.fr : Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2015	
						14,8	14,9	14,7	14,3	14,7	14,6				
Objectif 1 : Éradication de la pauvreté	Taux de pauvreté en conditions de vie	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	<p>Indicateur onusien</p> <p>Indicateur de richesse nationale ; sera à désagréger selon différents critères. Permet de rendre compte différentes dimensions de la pauvreté.</p> <p>Désagrégation possible : par âge, CSP, diplôme, quintile de niveau de vie du ménage, type de ménage et nombre d'enfants.</p>	<p>Insuffisance des ressources</p> <p>Restrictions de consommation</p> <p>Retards de paiements</p> <p>Difficultés de logement</p>	%	13,3	12,5	11,9	12,6	12,8	11,7	11,9 (p)	France métropolitaine (p) : provisoire (r) : révisé	Insee, dispositif SRCV (statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages).	Insee.fr : Taux de pauvreté en conditions de vie et de difficultés par grandes Insee.fr : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2014
						15,0	14,6	(r) 13,8	14,7	15,4	14,4	14,4 (p)			
Objectif 1 : Éradication de la pauvreté	Taux de pauvreté (seuil à 50 % du niveau de vie médian)	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	<p>Indicateur onusien</p> <p>Indicateur retenu pour appréhender l'extrême pauvreté monétaire, difficile néanmoins de définir une cible, car indicateur relatif. L'insee va regarder ce qui est le plus pertinent en termes de distribution : seuil à 50 % ou à 40 %.</p> <p>Suite à son expertise, l'Insee préconise l'indicateur correspondant à un taux de 50% car celui à 40% est plus sensible aux erreurs de mesure. La source qui fait référence pour la France est ERFS</p> <p>Désagrégation possible : par sexe, âge, CSP (détaillée, agrégée), type de ménage, taille de ménage, diplôme, activité, statut d'occupation du logement, etc.</p>	<p>Ensemble</p> <p>Selon le sexe</p> <p>Femmes</p> <p>Hommes</p> <p>Moins de 15 ans</p> <p>Moins de 18 ans</p> <p>18 à 59 ans</p> <p>18 à 29 ans</p> <p>30 à 39 ans</p> <p>40 à 49 ans</p> <p>50 à 59 ans</p> <p>60 ans ou plus</p> <p>60 à 69 ans</p> <p>70 ans ou plus</p> <p>selon leur activité BIT</p> <p>Actifs âgés de 15 ans ou plus</p> <p>Actifs occupés</p> <p>Chômeurs</p> <p>Inactifs âgés de 15 ans ou plus</p> <p>Étudiants</p> <p>Retraités</p> <p>Autres inactifs</p>	%	7,7	7,9	8,5	8,0	8,1	8,0	France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. L'enquête a été rénovée en 2012 ce qui entraîne une rupture de série en 2012.	Insee – DGFIP – Cnaf – Cnav – CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux	Insee.fr : Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2015 Insee.fr : Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2015	
						8,0	8,2	8,6	8,1	8,4	8,1				
Objectif 1 : Éradication de la pauvreté	Intensité de la pauvreté		<p>Indicateur complémentaire</p> <p>Très pertinent pour appréhender les inégalités de revenus. Indicateur disponible L'insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.</p>	<p>Seuil à 60 % de la médiane</p> <p>Seuil à 50 % de la médiane</p>	%	19,0	20,5	21,4	20,0	20,1	19,6	France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.	Insee – DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2010 à 2015.	Insee.fr : Les niveaux de vie en 2015	
						17,7	18,3	18,8	17,2	18,0	16,6				
Objectif 2 : Sécurité alimentaire et agriculture durable	Surpoids et obésité chez les adultes, les adolescents et les enfants en grande section de maternelle	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	<p>Indicateur alternatif</p> <p>Pour les enfants en grande section de maternelle, les adolescents, les adultes.</p> <p>Surpoids et obésité des adultes : Les données mesurées sont évidemment préférables C'est pourquoi l'Inserm et la Drees propose une source, la cohorte Constances, qui n'apparaît pas dans le rapport état de santé 2017 pour cause de résultats non encore publiés mais qui vont être utilisées dorénavant. Dans le programme d'études de la cohorte il est prévu de renouveler l'analyse du surpoids tous les trois ans.</p> <p>Désagrégrations possibles : âge (quinquennal), sexe, et une variable de niveau social (niveau d'éducation ou niveau de revenu, cela peut être discuté en séance)</p> <p>Surpoids et obésité des enfants et adolescents : La source est le cycle d'enquêtes en milieu scolaire qui couvre tout le champ demandé (enfants et adolescents) Il s'agit de données mesurées ce qui est important. Alternativement en grande section de maternelle en Cm2 et en troisième tous les deux ans donc une classe d'âge revient tous les six ans. Ventilation par sexe, CSP des parents et grande régions. L'enquête suivant en cours est la maternelle sur l'exercice 2018-2019. Désagrégation possible : sexe et CSP des parents</p>	<p>Surpoids des adultes</p> <p>Hommes</p> <p>Femmes</p> <p>Obésité des adultes</p> <p>Hommes</p> <p>Femmes</p> <p>Surpoids des enfants (obésité exclue) en grande section de maternelle</p> <p>Garçons</p> <p>Filles</p> <p>Obésité des enfants en grande section de maternelle</p> <p>Garçons</p> <p>Filles</p>	%							France entière hors Mayotte.	Cohorte Constances		
Objectif 3 : Santé et bien-être	Taux de mortalité néonatale	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus	<p>Indicateur onusien</p> <p>Les deux indicateurs de mortalité des jeunes enfants (infantile et néonatale) sont importants : la mortalité infantile est plutôt liée aux conditions de vie ; la mortalité néonatale est plus en lien avec la maternité.</p>	Pour 1000 naissances vivantes	%	2,3	2,5	2,6	2,3			France entière hors Mayotte.	Inserm – CépDc, Insee	Eurostat - Base de données : Détail de l'indicateur [hth_cd_aperio]	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Taux de mortalité infantile	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus	<p>Indicateur complémentaire</p> <p>Les deux indicateurs de mortalité des jeunes enfants (infantile et néonatale) sont importants : la mortalité infantile est plutôt liée aux conditions de vie ; la mortalité néonatale est plus en lien avec la maternité.</p>	Pour 1000 naissances vivantes	%	3,6	3,5	3,5	3,6	3,5	3,7	France entière y compris Mayotte à partir de 2014.	Insee, statistiques de l'état civil.	Insee.fr : Taux de mortalité infantile en 2016	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Taux de déclaration de tuberculose	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	<p>Indicateur onusien</p> <p>En évolution en France ; traduit des inégalités de conditions de vie.</p> <p>Désagrégation possible : par groupe d'âge, par niveau géographique (région, département)</p>	Pour 100 000 habitants	%	8,0	7,6	7,6	7,5	7,2	7,0	France entière y compris Mayotte à partir de 2011	Santé publique France, Insee (estimations de population)	Santé publique France : Tuberculose - Données épidémiologiques	

Objectif 3 : Santé et bien-être	Découvertes de séropositivité VIH	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Indicateur onusien La Drees et l'Inserm feront des propositions de désagrégation pertinente Désagrégation possible : par sexe, tranche d'âge, mode de contamination, pays de naissance, stade clinique, motif de dépistage, sérotypes, infection récente, dépistage très tardif.	Femmes Hommes	4 834 1 612	4 778 1 590	5 034 1 598	4 894 1 576	5 008 1 607	4 736 (p) 1 527 (p)	4 836 (p) 1 583 (p)	France entière Données au 30/06/2017 non corrigées pour la sous déclaration. (p) : données provisoires non redressées pour les délais de déclaration	Santé publique France, Surveillance du VIH	Santé publique France - Base de données VIH	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Taux standardisés de décès pour cause de : Maladies de l'appareil circulatoire, Tumeurs, Diabète sucré, Maladie de l'appareil respiratoire	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Indicateur onusien Privilegier les taux standardisés La Drees et l'Inserm feront des propositions de désagrégation pertinente Désagrégation possible : par sexe	Maladies de l'appareil circulatoire Tumeurs Diabète sucré Maladies de l'appareil respiratoire	Pour 100 000 habitants		196,8 232,5 16,0 48,5		179,1 224,7 15,3 48,9			France entière Résultats en moyenne annuelle sur 3 ans (2010-2012 et 2013-2015)	Inserm-CépiDc	CépiDc : Interrogation des données sur les causes décès	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Taux standardisés de décès pour cause de suicide	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Indicateur onusien Privilegier les taux standardisés La Drees et l'Inserm feront des propositions de désagrégation pertinente Désagrégation possible : par sexe		Pour 100 000 habitants		15,6		13,8			France entière Résultats en moyenne annuelle sur 3 ans (2010-2012 et 2013-2015)	Inserm-CépiDc	CépiDc : Interrogation des données sur les causes décès	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Quantité d'alcool consommé par habitant de 15 ans et plus	3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	Indicateur onusien Désagrégation possible : par type de boisson alcoolisée		En litres équivalents d'alcool pur	12,3	12,4	12,2	11,7	12,0	11,9	11,7	France entière	Insee ; OFDT	OFDT : Alcool - Evolution des quantités consommées par habitant
Objectif 3 : Santé et bien-être	Nombre de tués par accident de la route	3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	Indicateur onusien A désagréger en fonction de rural/urbain et par classe d'âge Désagrégation possible : par sexe, classe d'âge, catégorie d'usagers, type de route, type d'occupant, caractéristique du conducteur, région, département, aggro/hors aggro.			3 992	3 963	3 653	3 268	3 384	3 461	3 477	France métropolitaine	ONISR, Fichier national des accidents corporels.	ONISR : Séries statistiques
Objectif 3 : Santé et bien-être	Renoncement aux soins au cours des douze derniers mois pour raisons financières : écart entre les 20 % les plus modestes et l'ensemble de la population	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	Indicateur alternatif Indicateur sur le renoncement aux soins très pertinent (indicateur illustratif des inégalités sociales de santé pour le suivi de la Stratégie Nationale de Santé). Voir d'il est possible de le désagréger par raison (exemple : personnes sans complémentaire santé) Désagrégation possible : le tableau fourni dans l'annexe au PLFSS programme de qualité et d'efficience maladie fournit des résultats en fonction de la nature de la couverture complémentaire. De plus, Un bloc sur la couverture complémentaire sera intégré au dispositif SRCV tous les trois ans à partir de la vague 2017.	Besoins non satisfaits d'examen ou de traitement médical Ensemble de la population 20 % les plus modestes Besoins non satisfaits de traitement dentaire Ensemble de la population 20 % les plus modestes	%		1,7 4,7	1,9 4,9	1,9 4,8	2,1 5,2	2,3 6,2	0,8 2,2	France métropolitaine, population âgée de 16 ans ou plus Explication rupture de série en 2015 : Il est possible que la nouvelle question filtre du questionnaire de SILC-SRCV, plus générale, sur le fait d'avoir « eu besoin de voir un médecin au cours des 12 derniers mois », conduite à exclure certaines personnes qui n'auraient pas consulté de médecin sur la période prise en compte. Le renoncement pourrait ainsi être sous-estimé, et ce d'autant plus pour les plus précaires qui sont légèrement plus nombreux que le reste de la population à ne pas du tout consulter de médecin alors que leurs besoins de soins sont plus importants. Ceci pourrait expliquer la baisse de l'écart entre les 20% les plus modestes et l'ensemble de la population en 2015.	EU-SILC – Insee, dispositif SRCV	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Prévalence du tabagisme régulier (ou quotidien)	3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	Indicateur onusien Il serait pertinent de le ventiler également en fonction du niveau d'éducation. Désagrégation possible : par sexe, tranche d'âge, variables socio-économiques (niveau de diplôme, statut d'activité, niveau de vie par UC)	Par tranche d'âge 15-19 ans 20-24 ans 25-34 ans 35-44ans 45-54 ans 55-64 ans 65-74 ans	%		23,6 40,2 41,9 37,4 31,1 17,9 7,2			24,3 39,9 35,8 35,0 31,6 20,5 9,5		France métropolitaine	Inpes, Baromètres Santé 2010 et 2014	Inpes : Baromètre santé 2014	
Objectif 3 : Santé et bien-être	Espérance de vie en bonne santé à la naissance		Indicateur complémentaire de richesse nationale Désagrégation possible : par sexe	Hommes Femmes		61,8 63,4	62,7 63,6	62,6 63,8	63,0 64,4	63,4 64,2	62,6 64,6	France	Eurostat, EU-SILC	Eurostat - Base de données : Détail de l'indicateur [tsdph100]	
Objectif 4 : Éducation de qualité	Proportion d'enfants et de jeunes (a) en CM1 qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Indicateur onusien La question de la ventilation est importante pour ce type d'indicateur car les moyennes ne reflètent pas les inégalités Désagrégation possible : par sexe, par statut socio-économique et culturel (PISA), possible par niveau de revenu des parents (TIMSS et PERLS), urbain/Rural. La question de la distinction Métropole / Outre mer est importante car recouvre des situations différentes en terme de maîtrise des fondamentaux. L'ensemble des ventilations importantes pour suivre les inégalités non disponibles pourront faire l'objet de recommandations.	en (i) lecture Filles Garçons en (ii) mathématiques Filles Garçons en (i) lecture Filles Garçons en (ii) mathématiques Filles Garçons	%		95,3 95,2 95,4				87,4 86,8 88,0	France métropolitaine + Guadeloupe et Martinique pour PIRLS 2016 et TIMSS 2015. France métropolitaine + DOM, sauf la Réunion et Mayotte pour PISA 2015.	DEPP, L'Etat de l'Ecole. IEA, enquêtes PIRLS et TIMSS pour « (a) » et « (b) » ; OCDE, PISA pour « (c) ».	DEPP : L'état de l'école	
	Proportion d'enfants et de jeunes (c) à l'âge de 15 ans qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales				%				81,1 87,3 74,5		78,5 83,1 73,9				
Objectif 4 : Éducation de qualité	Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées	4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	Indicateur alternatif SNTEDD Faire une préconisation sur les projets d'éducation sur l'égalité entre les sexes ainsi que sur l'éducation sexuelle (les données statistiques sur ces sujets n'existent pas)							4 369	7 006	France entière	MESRI, Bilans académiques annuels pour l'éducation au développement durable	SDES - Indicateurs SNTEDD 2015-2020 : Nombre de projets d'éducation au	
Objectif 4 : Éducation de qualité	Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents	4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	Indicateur onusien Désagrégation possible : par sexe	Filles Garçons	%			50,5 50,8 50,2				France métropolitaine	Eurostat, AES (Adult Education Survey)	Eurostat - Base de données : Détail de l'indicateur [img_aes_100]	
Objectif 4 : Éducation de qualité	Sorties précoces du système scolaire de 18-24 ans		Indicateur complémentaire de richesse nationale Désagrégation possible : par sexe	Femmes Hommes	%	11,3 9,0 13,6	10,9 9,2 12,6	10,5 8,9 12,2	9,8 8,7 10,8	9,0(p) 7,9(p) 10,2(p)	9,2(p) 8,4(p) 10,1(p)	8,8(p) 7,5(p) 10,1(p)	France métropolitaine et DOM (hors Mayotte). (p) : données provisoires. Suite au changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, la part de sortants précoces est corrigée de cette rupture de série pour les années 2003 à 2013 (estimation Depp). Dans le même temps, les données sur le champ France métropolitaine (de 2003 à 2013)	Insee, enquêtes Emploi ; estimations et extrapolations MEN-MESRI-DEPP.	Insee.fr : Sorties précoces du système scolaire
Objectif 10 : Réduction des inégalités	Taux de croissance du revenu réel par unité de consommation	10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40% de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national	Indicateur onusien Désagrégation possible : par âge, CSP, type de ménage, activité.	pour les 40 % des plus pauvres pour l'ensemble de la population	%	-1,3 0,5	-0,6 0,3	0,6 -1,3	0,8 -1,7	-0,2 0,0	0,2 0,8	France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. L'enquête a été renouvelée en 2012 ce qui entraîne une rupture de série en 2012.	Insee – DGFiP – Cnaf – Cnav – CCNISA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux	Insee.fr : Revenu, niveau de vie et pauvreté en 2015	

Objectif 10 : Réduction des inégalités	Dispersion des revenus (D9/D1)		Indicateur complémentaire de richesse nationale Pour la France, le plus intéressant est le rapport D9/D1 Désagrégation possible : par sexe, âge			3,5	3,6	3,5	3,4	3,4	3,5		France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. L'enquête a été rénovée en 2012 ce qui entraîne une rupture de série en 2012.	Insee – DGFIP – Cnaf – Cnav – CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux	Insee.fr : Les niveaux de vie en 2015
Objectif 11 : Villes et communautés durables	Taux de surpeuplement	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Complémentaire Indicateur discriminant sur les conditions de logement. Insee : une série de données pourra être fournie sur cet indicateur mais le choix de la source des données est en cours.												

Sous-groupe social : Indicateurs non retenus

ODD	Cible	N° indicateur ONU	Libellé de l'indicateur	Commentaires
1	1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar US par jour)	1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)	Non pertinent pour un suivi national
1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	1.2.2	Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	L'indicateur alternatif « Taux de pauvreté en conditions de vie » a été retenu
1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays		Proportion de la population disposant d'un reste-pour-vivre inférieur à un certain seuil	Permettrait de rendre compte des efforts faits pour supprimer l'extrême pauvreté, ambition de l'ODD 1. N'existe pas en France et difficile à définir. A été retenu un indicateur alternatif sur l'extrême pauvreté monétaire
1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays		Proportion de la population cumulant les trois dimensions de l'indicateur AROPE européen : pauvreté monétaire relative et privation matérielle sévère et très faible intensité d'emploi	Indicateur AROPE européen associe trois dimensions de la pauvreté et l'exclusion (l'indicateur européen fait la réunion des 3 dimensions ; la proposition est d'en faire l'intersection). Les deux premières dimensions sont déjà couvertes par des indicateurs qui seront retenus dans le tableau de bord ODD. Il est plus simple de suivre les composantes d'un indicateur composite que le composite lui-même.
1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays		Proportion de la population en situation de pauvreté monétaire persistante	Le groupe a retenu deux indicateurs de pauvreté monétaire : le taux de pauvreté monétaire à 60 % du revenu médian et celui à 40 % (ou 50 %).
1	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	1.4.1	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	Pas de définition de « services de base » ; en France semble surtout intéressant pour l'accès aux services proposés via Internet. Deux indicateurs sur le sujet ont été retenus dans le sous-groupe économie : sur la connexion au haut débit et sur l'utilisation d'internet.
1	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	1.4.2	Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation	Non pertinent pour un suivi national
1	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance		Part de la population détentrice d'actifs financiers	A été privilégié un indicateur d'inégalité du patrimoine, quelle que soit la nature de ce patrimoine.
1	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance		Indicateur de la fracture numérique	Deux indicateurs sur le sujet ont été retenus : sur la connexion au haut débit et sur l'utilisation d'internet.

1			Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté à 40%	voir indicateur retenu sur l'extrême pauvreté monétaire
1			Niveau de vie médian des personnes pauvres	voir les indicateurs retenus sur la pauvreté monétaire
1			Nombre de personnes vivant à la rue	Voir l'indicateur sur les logements précaires qui est à expertiser.
1			Estimation du taux de non recours au RSA	Non mesurable sans une enquête spécifique car non connaissance de la population éligible
1			Nombre de logements privés conventionnés occupés par des personnes en situation de précarité	Non essentiel pour un suivi national
1			Taux de pauvreté au travail au regard de la cible nationale	Correspond à une désagrégation du taux de pauvreté et non à un indicateur spécifique => voir taux de pauvreté monétaire
1			Indicateur d'inclusion bancaire	Voir indicateur de la cible 8.10
2	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	2.1.1	Prévalence de la sous-alimentation	Non pertinent pour un suivi national
2	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.2.1	Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	Non pertinent pour un suivi national
2	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.2.2	Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)	L'indicateur alternatif « Prévalence du surpoids et de l'obésité » a été privilégié car plus pertinent que la prévalence de la malnutrition pour la France.
2			Proportion d'alimentation bio disponible et différentiel de coût non bio	Pas d'indicateur disponible ; il a été retenu un indicateur sur les exploitations bio.
3	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.1.2	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Non pertinent pour un suivi national
3	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.1.1	Taux de mortalité maternelle	Taux très bas en France (nombre de cas inférieur à 100 par an). Important de le suivre (au sein des ministères, au niveau local) mais n'a pas sa place dans le tableau de bord
3	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus	3.2.1	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Pas essentiel pour la France. Indicateurs alternatifs sur la mortalité infantile et néonatale retenus

3	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.3	Incidence du paludisme pour 1000 habitants	Non essentiel pour un suivi national
3	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.5	Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires	Non pertinent pour un suivi national
3	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.4	Incidence de l'hépatite B pour 100000 habitants	Hépatite B est un vrai sujet de santé publique. Problème : pas de données régulières (un seul point en 2013 depuis 2010)
3	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	3.7.1	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	Non essentiel pour un suivi national
3	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.2	Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé	L'indicateur alternatif « Taux de renoncement à des soins » a été privilégié.
3	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable		Proportion de la population non couverte par une complémentaire santé	C'est une des raisons du renoncement aux soins. Voir s'il est possible d'avoir une désagrégation de l'indicateur du taux de renoncement aux soins.
3	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	3.9.2	Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats)	Non essentiel pour un suivi national
3	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	3.9.3	Taux de mortalité attribuable à un empoisonnement accidentel	Non essentiel pour un suivi national
3	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol		Mortalité attribué à l'exposition aux perturbateurs endocriniens	Indicateur indisponible et non encore calculable
3	3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	3.b.3	Proportion des établissements de santé qui disposent d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement	Non pertinent pour un suivi national
3	3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	3.d.1	Application du Règlement sanitaire international (RSI) et préparation aux urgences sanitaires	Non essentiel pour un suivi national

4	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles		Proportion de jeunes (ex : 25 à 34 ans) ayant atteint au moins le niveau du second cycle du secondaire (CITE 3-8)	Non essentiel pour un suivi national
4	4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	4.2.2	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	Indicateur non pertinent pour la France car il est proche de 100 %.
4	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat		Particuliers - utilisation des ordinateurs - % des particuliers âgés de 16 à 74 ans.	Très proche de l'indicateur « Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétence » qui est à l'étude et serait retenu si confirmé par l'Insee.
4	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle		Ratio du taux d'élèves ayant acquis un niveau de compétences minimum en mathématiques, quintile inférieur/supérieur de richesse de l'UNESCO	Très proche de l'indicateur retenu « Proportion d'enfants et de jeunes - a) en CM1, b) en 4e, et c) à l'âge de 15 ans - qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture, ii) mathématiques, et III) sciences, par sexe »
4	4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	4.6.1	Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe.	A été privilégié pour cette cible l'indicateur complémentaire « Personnes de 18 à 65 ans résidant en France éprouvant des difficultés / des difficultés graves ou fortes dans les domaines fondamentaux de l'écrit ». Indicateur à l'étude et sera retenu si confirmé par l'Insee
4	4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	4.7.1	Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des étudiants	L'indicateur alternatif SNTEDD « Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées » a été privilégié.
4	4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	4.a.1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité; b) l'Internet à des fins pédagogiques; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques; d) des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves handicapés; e) une alimentation de base en eau potable; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]	Non pertinent pour un suivi national
4	4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace		Le taux de couverture des notifications d'affectation en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS écoles)	Non essentiel pour un suivi national
4	4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	4.c.1	Proportion d'enseignants dans : a) le préscolaire; b) le cycle primaire; c) le premier cycle du secondaire; et d) le deuxième cycle du secondaire qui ont suivi (avant leur entrée en fonction ou en cours d'activité) au moins les formations organisées à leur intention (notamment dans le domaine pédagogique) qui sont requises pour pouvoir enseigner au niveau pertinent dans un pays donné	Non pertinent pour un suivi national
4			Taux d'acquisition de la lecture et écriture pour les enfants à la sortie de l'école primaire	Très proche de l'indicateur retenu « Proportion d'enfants et de jeunes - a) en CM1, b) en 4e, et c) à l'âge de 15 ans - qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture, ii) mathématiques, et III) sciences, par sexe »
10	10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40% de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national		Part des 1 % les plus aisés du revenu national avant impôt	Cet indicateur (part des 1 % les plus aisés) a été suivi comme indicateur SNTEDD, mais était trop erratique. Un indicateur de dispersion des revenus a été privilégié (fait partie des nouveaux indicateurs de richesse)

10	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre		Proportion de personnes vivant avec moins du 4ème décile de revenu , par sexe, âge et situation en regard du handicap – ou en revenu arbitral	voir l'indicateur retenu sur l'extrême pauvreté monétaire
10			Taux d'enfants sortant du primaire ne maîtrisant pas la lecture et l'écriture	Très proche de l'indicateur retenu « Proportion d'enfants et de jeunes - a) en CM1, b) en 4e, et c) à l'âge de 15 ans - qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture, ii) mathématiques, et III) sciences, par sexe »
10			Testing de discrimination pour l'accès à l'emploi au logement par rapport à l'origine	Il ne s'agit pas vraiment d'un indicateur statistique ; les plaintes déposées auprès de Défenseur des Droits ne peuvent constituer une approximation de l'ampleur du phénomène dans la population.
10			Temps de trajet domicile-travail	Cible non évidente. Par ailleurs, l'enquête mobilité a lieu tous les 12 ans. En revanche la thématique d'accès au transport pourrait être intéressante à étudier.
10			Indicateur des inégalités territoriales	Une des déclinaisons possibles des indicateurs.
11	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis		Pourcentage de la population vivant en logement insalubre	Très proche de l'indicateur sur les logements précaires (les taudis et les abris de fortune) et les sans-abris, à l'étude
11	11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial	11.4.1	Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par type de patrimoine (culturel, naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial), niveau d'administration (national, régional et local/municipal), type de dépense (dépenses de fonctionnement/investissement) et type de financement privé (dons en nature, secteur privé à but non lucratif, parrainage)	Seules les dépenses pour la préservation du patrimoine culturel sont disponibles ; indicateur non prioritaire car cible à un bon niveau en France sur le culturel.
11	11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs	11.7.2	Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, situation au regard du handicap et lieu des faits (au cours des 12 mois précédents)	La notion de harcèlement n'est pas définie ; non essentiel pour un suivi national

